



## "Que soy era Immaculada Councepciou!"

Le 8 décembre est la fête de l'Immaculée Conception. La très sainte Vierge est appelée, depuis le concile d'Éphèse (431), « Mère de Dieu ». Selon la tradition catholique, depuis le dogme promulgué par le pape Pie IX, le 08 décembre 1854, elle est déclarée préservée du péché originel dès sa naissance.



### La proclamation du dogme en 1854

La proclamation de la bienheureuse Vierge Marie comme « Immaculée Conception » n'advient pas par hasard. En 1830, lors des apparitions mariales de la rue du Bac, la Sainte Vierge s'est présentée comme « conçue sans péché » à Catherine Labouré. Pie IX réunit plusieurs théologiens pour se pencher sur la question, et sollicite l'avis des évêques. C'est un travail au long cours qui durera jusqu'au 8 décembre 1854, date à laquelle il proclame le dogme de l'Immaculée Conception dans la constitution apostolique *Ineffabilis Deus*. La Sainte Vierge est dite « comblée de grâce ». Comme telle, elle a été entièrement préservée du péché originel dès sa conception.

Cette proclamation est un exemple de ce qu'on appelle une évolution homogène du dogme c'est-à-dire l'explicitation par l'Église d'une doctrine qui a toujours été crue mais qui n'a pas toujours été explicitement enseignée. Le pape Pie IX affirme ce **dogme** comme **une vérité de foi révélée** en se fondant sur le passage du premier chapitre de l'Évangile de saint Luc, celui de l'Annonciation. Dès le cinquième siècle, **Saint Augustin affirme** dans son traité sur la nature et la grâce **que toutes les créatures ont été atteintes** par les conséquences du péché originel exceptée la Bienheureuse Vierge Marie.

**L'Église affirme que la Sainte Vierge a été préservée du péché et qu'elle a bénéficié de façon anticipée des mérites de la Croix.** Dieu est Créateur du ciel et de la terre, Il est hors du temps, il n'y a pas de difficultés pour Lui à appliquer, par anticipation dans le temps, des mérites qui ne seront obtenus qu'un peu plus tard.

**4 ans plus tard**

**"Que soy era Immaculada Councepciou!"** bégayait Bernadette

« Je suis l'Immaculée Conception » C'est par ces mots que, le 25 mars 1858, jour de la 16e apparition, la Bienheureuse Vierge Marie révéla enfin son nom à Bernadette qui le lui avait demandé à plusieurs reprises. En révélant ce nom, la bienheureuse Vierge Marie confirme ainsi le dogme qui avait été proclamé par le pape Pie IX quatre ans auparavant.